Commune de Saint-Léger
Province de Luxembourg - Arrondissement de Virton

Rue du Château 19 - 6747 SAINT-LÉGER | 063 23 92 94
contact@saint-leger.be | www.saint-leger.be | BE59 0910 0051 3826

Saint-Léger, le 8 novembre 2024

La Directrice générale faisant fonction et le Bourgmestre de la commune de Saint-Léger, déclarent avoir reçu en date du 08.11.2024 le projet de pacte de majorité présenté par les groupes politiques Ecout@ et Avançons du conseil communal élu le 13 octobre 2024.

Ce projet propose les noms des mandataires suivants :

- Bourgmestre : GIGI Vinciane

- Échevins : 1. DECOLLE Éric
 2. HUBERT Marc
 3. AGOSTINI Stéphane

- Président du CPAS pressenti : RONGVAUX Chantal

Le vote sur ce projet de pacte de majorité aura lieu en séance publique du conseil communal du lundi 2 décembre 2024.

La présente publication aux valves de l'hôtel de Ville s'effectue en vertu de l'article L1123-1 §2 alinéa 2 du code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation.

La présente publication sera mentionnée dans le registre des publications de la commune.

À Saint-Léger, le 08.11.2024

La Directrice générale f.f.
Valérie GROSJEAN

Administration Communale - ST-LEGER (LUX.)

Le Bourgmestre
Alain RONGVAUX